

Alpes Entretien Distribution

A.E.D

Société anonyme au capital de 5 000 000 F

Siège social : 309 Route des Vernes

74370 PRINGY

RCS Annecy B 304 052 582

(75 B 108)

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 6 DECEMBRE 1996

L'an mil neuf cent quatre vingt seize,
Le six décembre, à dix heures trente,

Le conseil d'administration de la société s'est réuni à PARIS 8ème, 38 avenue Hoche,
dans les bureaux du Groupe CAUVAL, sur convocation de son président.

Ordre du jour :

-
- Cooptation d'un administrateur en remplacement d'administrateurs démissionnaires,
-

Sont présents et ont signé le registre de présence au conseil :

- Monsieur Alain FOURNEAU président du conseil d'administration.
- Monsieur Jean Pierre ANDREVON représentant la société HED SA, administrateur.
- Monsieur Gilbert WAHNICH représentant la société SOGAMUR, administrateur.
- Monsieur Gilles SILBERMAN, administrateur.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain FOURNEAU, qui constate la présence effective de la totalité des administrateurs.

Le conseil étant ainsi en mesure de délibérer valablement, avant de passer à l'examen des questions portées à l'ordre du jour, adopte à l'unanimité après lecture le procès-verbal de la précédente réunion.

Cooptation d'un administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire

Le Président expose que la société SOGAMUR souhaite être déchargée de son mandat d'administrateur et lui a remis à cet effet sa lettre de démission.

Il précise que le nombre des administrateurs en exercice après cette démission n'étant pas inférieur au minimum légal, les articles 94 de la loi du 24 juillet 1966 et 20 des statuts autorisent le conseil à procéder, entre deux assemblées générales, à une nomination à titre provisoire.

Il propose donc d'utiliser cette faculté et présente la candidature de la société HEDIS.

Après discussion, le conseil à l'unanimité décide de coopter en qualité d'administrateur, en remplacement de la société SOGAMUR, démissionnaire :

la société HEDIS
38 avenue Hoche 75008 PARIS.

La société HEDIS est nommée pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1997.

Conformément à la loi et aux statuts, cette nomination, faite à titre provisoire, sera soumise à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La société HEDIS, qui sera représentée au conseil par Madame Anne ANDREVON, a d'ores et déjà fait part de son acceptation.

Démission d'un administrateur

Monsieur Gilles SILBERMAN présente ensuite sa démission de ses fonctions d'administrateur et demande au conseil de bien vouloir en prendre acte.

Le conseil prend acte de la démission à compter de ce jour de Monsieur Gilles SILBERMAN de ses fonctions d'administrateur de la société, et, après avoir constaté que son effectif n'était pas inférieur au minimum légal après cette démission, décide, de ne pas procéder ou proposer son remplacement.

Pouvois pour les formalités

Le conseil délègue tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée .De tout ce que dessus, a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui a été signé par le président.

Le président



H E D I S
Société anonyme au capital de 250 000 F
Siège social : 38 Avenue Hoche
750008 PARIS
RCS PARIS B 402 270 391
(95 B 12410)

Je soussigné Jean Pierre ANDREVON,

agissant en qualité de président du conseil d'administration de la société HEDIS
susnommée,

désigne, en application des articles 91 de la loi du 24 juillet 1966 et 78 du décret du
23 mars 1967 :

Madame Anne ANDREVON,
demeurant 10 Rue Henri Rochefort 75017 PARIS,

comme représentant permanent auprès du conseil d'administration de la société ALPES
ENTRETIEN DISTRIBUTION, 309 Chemin des Vernes 74370 PRINGY, à compter
de ce jour.

Fait à PARIS,
Le 6 Décembre 1996.

